








VILLE DE LA FLÈCHE

ABORD DU PROJET DE LIAISON

échelle 1/2000

Légende

-  Propriété communale actuelle
-  Passerelle future
-  Cheminements piétonniers futurs
-  Cheminements piétonniers existant
-  Cheminements de randonnées existants (PDIPR)



Vers
Activités de loisirs
Centre Ville
Les Marais de Crè-sur-Loir

Terrain de la Base
de Plein Air et de Loisirs
des Lacs de la Monnerie

ancienne peupleraie

Projet
Passerelle
Étudiante

Passerelle 2
à remplacer

ancienne meunerie

Passerelle 1
existante

MOULIN
DE LA BOULIÈRE

Le Loir

Vers
Clermont-Créans
Mareil-sur-Loir

Vers Centre Ville
Camping " La Route d'Or "
Les Marais de Crè-sur-loir
(Réserve Naturelle Régionale)

RD 306 - Route du Lude - Tours

Voie Verte

RD 306 - Route du Lude - Tours

Voie de Chemin de Fer désaffectée

Vers
Luché Pringé
La Luye

Vers
Route du Miel
Zoo
CIFA - Saugé
L'Espérance du Maine et Sarthe



VILLE DE LA FLÈCHE

ABORD DU PROJET DE LIAISON

échelle 1:2000



Légende:

- Propriété communale actuelle
- Passerelle future
- Cheminement pédestre futur
- Cheminement pédestre existant
- Cheminement de sauternes existants (PDRF)

*la Prée
de la Bruère*

Vers
Activités de loisirs
Centre Ville
Les Marais de Cré-sur-Loir

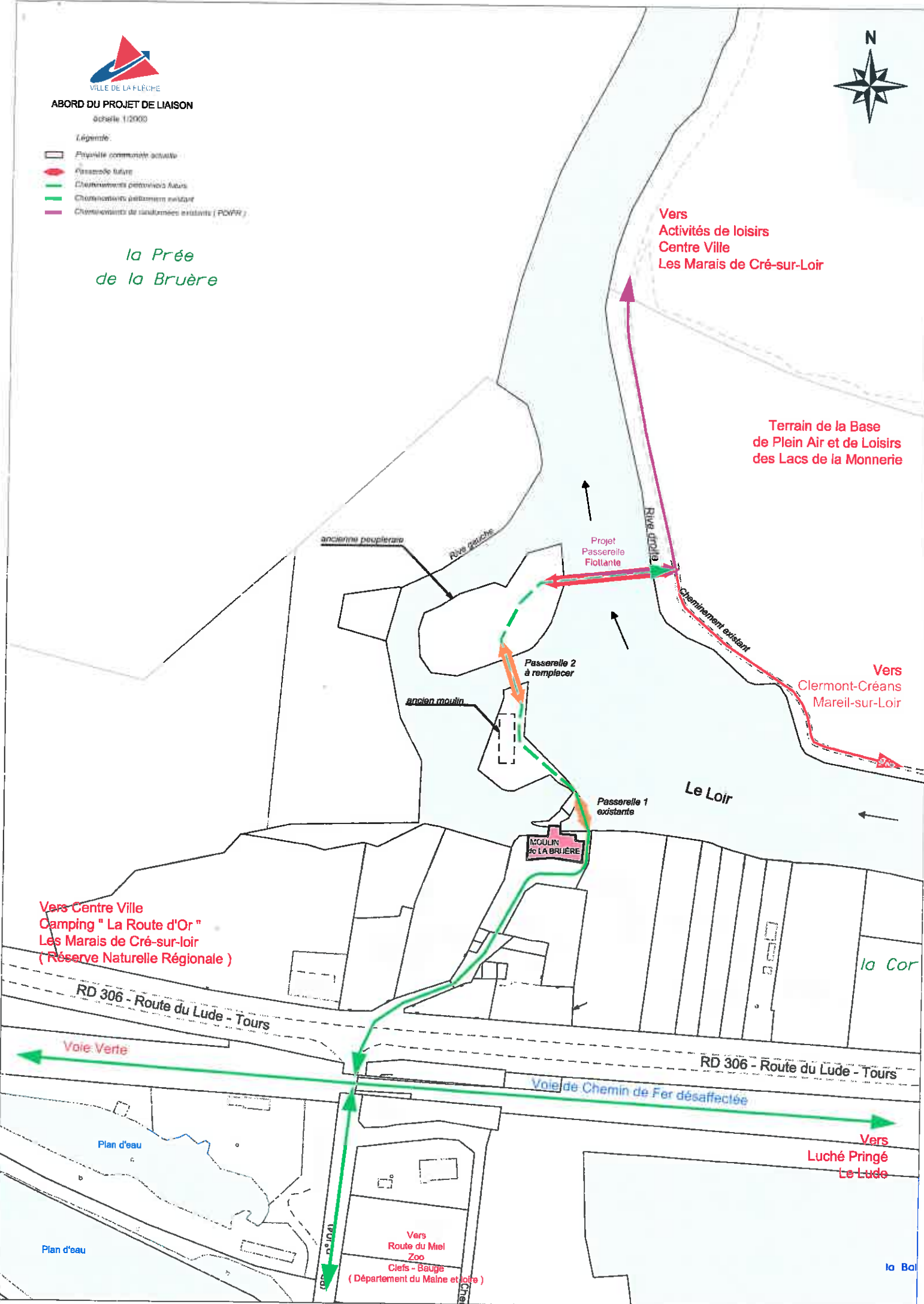
Terrain de la Base
de Plein Air et de Loisirs
des Lacs de la Monnerie

Vers
Clermont-Créans
Mareil-sur-Loir

Vers Centre Ville
Camping " La Route d'Or "
Les Marais de Cré-sur-loir
(Réserve Naturelle Régionale)

Vers
Luché Pringé
Le Lude

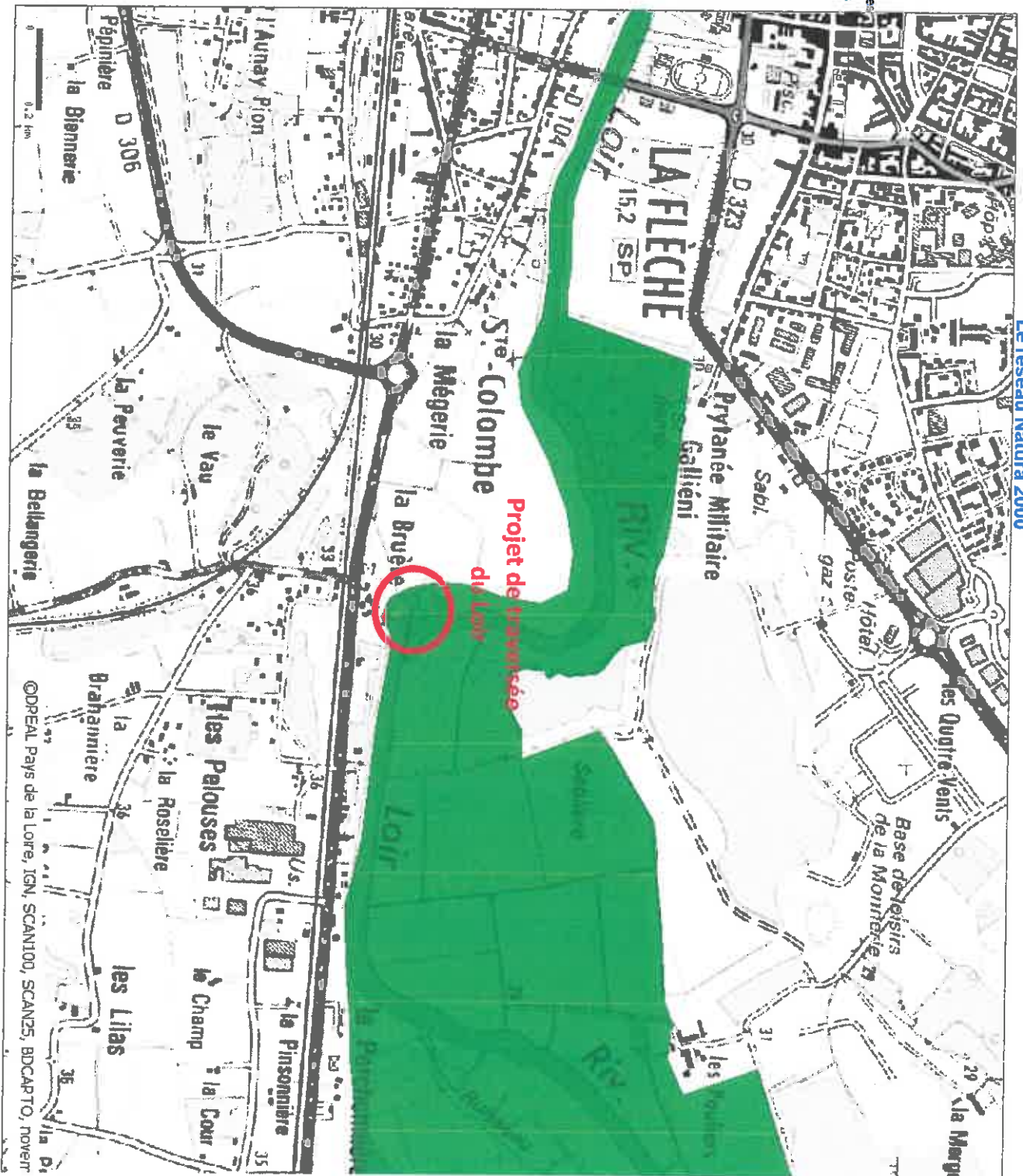
Vers
Route du Miel
Zoo
Clefs - Baugé
(Département du Maine et Loire)



Contenu de la carte

- sic
- zsc
- zps
- Natura 2000
- Directive Habitats
 - Sites d'Importance Communautaire (SIC) surfaciques
 - ★ Sites d'Importance Communautaire (SIC) ponctuels
- Fonds de p.an
 - Scan 1:25 000 Noir et Blanc
 - Scan 1:25 000 Topographique

Le réseau Natura 2000



Tous droits réservés.
Document imprimé le 21 Novembre 2014, serveur: Carmen v2.2.
<http://cartes.developpement-durable.gouv.fr>. Service: DREAL
Pays-de-la-Loire.

Commune de La Flèche

Plan de prévention du risque inondation du Loir (arrêté préfectoral du 16 juillet 1998 complété par celui du 15 septembre 1998)

--- Extraits

Plan de zonage :



Règlement :

[...]

4.2. Infrastructures publiques

- Les infrastructures publiques de transport :

1) Pour celles ne nécessitant pas un franchissement de la rivière le Loir sous l'ensemble des conditions suivantes :

[...]

2) Pour celles nécessitant un franchissement de la rivière le Loir, sous l'ensemble des conditions suivantes :

- qu'elles aient un impact nul sur la ligne d'eau de la crue centennale,
 - que le maître d'ouvrage prenne les dispositions appropriées aux risques créés par ces infrastructures et en avertisse le public par une signalisation appropriée,
 - que toutes les mesures soient prises pour assurer le libre écoulement des eaux,
 - qu'une implantation de ces équipements soit impossible techniquement en dehors de la zone inondable,
 - qu'un piquetage adapté balise les parties submersibles de la voie et rende visible leurs traces en période de faible submersion.
- Les remblais nécessaires à la réalisation du franchissement du Loir par ces infrastructures sont autorisés.